

## REFERENTIEL D'ACTIVITES/COMPETENCES TECHNICIEN D'INTERVENTION APRES SINISTRES

Dernière mise à jour	Version
17/12/2019	1-3

### A- Préparer un chantier en décontamination après sinistres

Après avoir été missionné par son responsable d'interventions, le technicien ou la technicienne d'intervention après sinistre étudie le cahier des charges concernant le chantier à traiter.

Il/elle analyse le cahier des charges et détermine les éléments essentiels à prendre en compte.

Il/elle communique à son responsable toutes les interrogations et spécificités qu'il pourrait relever afin d'effectuer une bonne préparation de chantier.

Son travail comprend la manutention, l'emballage et le chargement du matériel et des biens ainsi que la conduite des véhicules et la gestion de la disponibilité des services annexes.

Il/elle organise le déplacement sur le lieu du sinistre.

Il/elle contrôle la mise à disposition et la réservation des moyens logistiques qui seront nécessaires et veille à leur acheminement dans les délais et sur les lieux prévus.

Avec le cahier des charges en support, il/elle réalise une étude détaillée sur le lieu du sinistre ainsi que des tests préliminaires et vérifie la véracité du cahier des charges et la faisabilité des actions prévues.

Il/elle identifie les différents supports, leur caractéristique et leur technique de pose, éventuellement leur composition.

Il/elle communique à son responsable les modifications à prévoir et au sinistré les restaurations qui seront possibles ou non.

Il/elle priorise les interventions en fonction des besoins et des impératifs exprimés par le sinistré.

Il/elle prévoit la sécurisation et la protection des lieux contre les contaminations extérieures, le vandalisme, les intempéries, la propagation des effets accélérant...

Il/elle communique les informations et les instructions à l'équipe de décontamination.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p><b>A – Préparer un chantier après sinistre, en amont de l'intervention</b></p> <p>- à partir d'un cahier des charges fourni - sur le lieu du sinistre, avant le démarrage de l'intervention</p>	<p>Savoir caractériser les principaux sinistres (fumées, dégâts des eaux...) et leurs impacts environnementaux Connaître le monde des assurances et des experts Prendre connaissance du cahier des charges, le comprendre et l'interpréter Identifier les besoins en matériels et produits en fonction des indications générales du cahier des charges Préparer le matériel et les produits de base indispensables sur tout type de chantier Compléter le matériel et les produits nécessaires en fonction du type d'intervention et des éléments du cahier des charges Préparer les véhicules pour les interventions Identifier les besoins en logistique Prévoir la sécurisation des lieux vis-à-vis des différents intervenants, de la contamination extérieure et du vandalisme Identifier les mesures de sauvegarde en fonction du type de sinistre et du niveau d'intervention Identifier le type de salissure ou de contamination</p>	<p>Etude de cas</p> <p>Etude d'un dossier et d'un cahier des charges sur un temps donné puis présentation des préconisations devant jury</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- extraire les éléments clés</li> <li>- définir les moyens nécessaires</li> <li>- mettre en place une organisation prévisionnelle</li> <li>- identifier les éléments à contrôler sur site</li> <li>- rédiger les préconisations et les remarques</li> </ul> <p><i>Evaluateur(s) : jury de professionnels</i></p>	<p>Temps de préparation : 1h Evaluation orale : 30 mn</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la compréhension du cahier des charges est juste</li> <li>- les moyens d'intervention sont complets</li> <li>- l'évaluation des besoins en logistique sont identifiés et appropriés</li> <li>- le type de sinistre est maîtrisé dans ses caractéristiques et ses spécificités</li> <li>- le rapport oral est clair et structuré</li> <li>- la proposition d'organisation est optimisée</li> <li>- les éléments d'interrogation sont identifiés</li> </ul>
	<p>Identifier les différents supports à traiter Mettre en place des procédures de tests Identifier les différents protocoles de sauvegarde, les prioriser et les ordonner en fonction de la demande Etablir un déroulement de chantier en fonction des priorités, du niveau d'intervention et du sinistre Maîtriser les calculs de surface et de volume Utiliser des outils de mesure Annoter et proposer des ajustements sur le cahier des charges</p>		<p><i>Une absence ou une mauvaise prévision des EPI ou EPC est éliminatoire</i></p>

## **B- Appliquer les différentes techniques de décontamination**

Le technicien ou la technicienne d'intervention après sinistre choisit et utilise les produits, procédés, techniques, outils, équipements et instruments de mesure en fonction des dommages et des caractéristiques du sinistre.

En équipe, il/elle désencombre en enlevant les matières détruites, désodorise, assèche et assainit en supprimant les principales pollutions et contaminations. Il/elle réalise l'enlèvement et l'évacuation des matériaux non récupérables en fonction de leurs caractéristiques de leur niveau de pollution ou de leur dangerosité.

Il/elle prépare les produits, effectue les préparations et les dosages, dont il/elle maîtrise parfaitement l'utilisation et la composition dans des conditions sécurisées. Il/elle organise le travail des agents et veille au respect des délais.

Il/elle participe aux travaux de décontamination, restauration, nettoyage... des différents supports (bois, métaux, pierre, tissus, peintures, papiers...) en atelier et sur les lieux des sinistres.

Il/elle adapte ses procédés en fonction des caractéristiques des dommages, des matériaux, des bâtiments et techniques usuelles de construction.

Il/elle est en veille sur les procédés et techniques nouvelles et est en mesure de trouver les informations de référence adaptées si nécessaire.

Il/elle procède à l'emballage et à l'évacuation en atelier des objets à traiter en dehors du chantier.

Il/elle participe à la décontamination des objets déposés en atelier afin de les restaurer ou de les préparer en cas de restauration plus importante en prestation complémentaire.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>B – Identifier les différents supports et procédés pour la restauration d'un support ou d'un bien après un sinistre et appliquer les techniques de décontamination adaptées</b>	Connaître et identifier les différents supports de construction et leurs poses Connaître et identifier les principaux constituants et matières des biens meubles Savoir adapter les techniques de décontamination suivant le sinistre et les supports Maîtriser les différents procédés de décontamination et de sauvetage sur l'ensemble des supports et le type de sinistre Maîtriser les techniques d'assèchement simples Maîtriser les techniques de décontamination sur les supports muraux Maîtriser les techniques de décontamination sur les supports sols Maîtriser les techniques de décontamination sur les différents mobiliers Maîtriser les différentes techniques de désinfection et de traitement des odeurs	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">           Epreuve orale et pratique de reconnaissance et de manipulation         </div> <p>Le jury propose au candidat d'identifier et caractériser des supports et d'effectuer des préparations ou des manipulations.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- identifier les supports proposés</li> <li>- les analyser, indiquer leurs spécificités et les décontaminations proposées</li> <li>- le candidat réalise plusieurs actions de décontamination à la demande du jury</li> </ul> <p><u>Evaluateur(s)</u> : jury de professionnels</p>	Epreuve pratique : 2 h <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'identification des supports et leurs composants sont corrects</li> <li>- la caractérisation des supports est juste et complète</li> <li>- les méthodes de décontaminations suivant les sinistres et les supports sont maîtrisées</li> <li>- la préparation du matériel est complète et justifiée</li> <li>- l'organisation de la tâche est juste</li> <li>- la technique utilisée est adaptée et justifiée</li> <li>- les gestes de la pratique sont satisfaisants</li> <li>- le résultat obtenu est optimal</li> <li>- les règles d'hygiène et de sécurité sont respectés</li> </ul> <p><i>Une absence ou une mauvaise utilisation des EPI ou EPC est éliminatoire</i></p>

### C- Sécuriser les lieux, les biens, les personnes

Le Technicien ou la Technicienne d'intervention après sinistre détecte et évalue les dangers sur un chantier.

Il/elle met en place les moyens techniques permettant de réaliser les interventions (installation temporaire des arrivées d'eau et d'électricité).

Le technicien ou la technicienne d'intervention après sinistre sélectionne les différents équipements de protection individuelle et veille à leur utilisation en cas de nécessité.

Il/elle prépare et met en place les équipements de protection collectifs nécessaires en fonction des contaminations et des dangers détectés.

Il/elle manipule des produits dont il/elle maîtrise les caractéristiques et les effets nocifs.

Il/elle choisit et préconise les produits et composants les plus appropriés en matière de protection de l'environnement.

Il/elle stocke et entrepose les produits dangereux dans des lieux sécurisés inaccessibles aux intervenants et personnes extérieures au chantier.

Il/elle évacue et élimine les produits dangereux, toxiques et polluants.

Il/elle sensibilise son équipe pour une démarche environnementale et développement durable appliqués à la gestion d'un chantier après sinistre.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>C – Appliquer et faire appliquer les règles d'hygiène et de sécurité</b>  - sécurisation des lieux - sécurisation des personnes - manipulation des matières - manipulation des produits	Connaître et savoir identifier les pictogrammes et indications produits Connaître les composants principaux des produits et leurs caractéristiques Savoir utiliser les produits et leurs dosages, réaliser les préparations Respecter les règles du reconditionnement et de recyclage Respecter les règles de stockage Comprendre les écogestes dans le monde du sinistre Maîtriser les calculs de volumétrie et de poids Maîtriser les réactions de l'eau en cas d'inondation Connaître les différents types de suies et de fumées, leurs propagations et leurs caractéristiques dans un sinistre incendie Maîtriser les réactions de l'eau et des suies combinées Connaître les principaux produits polluants dégagés ou en formation lors d'un sinistre. Connaître les principaux types d'hydrocarbures et leurs caractéristiques	QCM à choix multiples   <u>Évaluateur(s)</u> : Outil numérique/formateur	Durée de l'épreuve : 1h + preuve des habilitations nécessaires  - l'identification des produits et de leurs composants sont corrects - la caractérisation des produits est juste et complète - les conditions d'utilisation sur un sinistre sont appropriées.  - les conditions d'utilisation des EPI et EPC sont correctes - l'identification des EPI et EPC en fonction des situations est adaptée.

	<p>Identifier visuellement un risque ou un danger sur un lieu après un sinistre          Identifier les principales odeurs résiduelles après un sinistre          Connaitre et adapter les différents EPI (Eléments de Protection Individuels) suivant le sinistre et les techniques utilisées          Connaitre et adapter les différents EPC (Eléments de Protection Collectifs) suivant l'environnement et le sinistre          Mettre en place la sécurité d'un chantier          Contrôler la sécurisation d'un chantier          Savoir établir une arrivée électrique provisoire          Savoir établir ou mettre à disposition une alimentation en eau provisoire          Comprendre, prévenir et appliquer les différents gestes et postures lors d'une intervention sur sinistre          Connaitre les différents moyens de prévention des TMS (Troubles Musculosquelettiques), les appliquer et les faire appliquer lors des interventions de manutention</p>	<p style="text-align: center;"><b>Epreuve pratique</b></p> <p>Le candidat réalise plusieurs actions à la demande du jury :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réalisation d'une préparation avec des produits dangereux ou polluants</li> <li>- reconnaissance sensorielle de produits ou matières</li> <li>- installation ou équipement d'un EPI ou EPC</li> </ul> <p><u>Evaluateur(s)</u> : jury de professionnels</p>	<p>- l'identification des TMS, des risques et des postures sont maîtrisés.</p> <p><i>- Le candidat possède les habilitations nécessaires</i></p> <p>Durée de l'épreuve : 30 mn</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les manipulations sont correctement effectuées</li> <li>- les équipements sont correctement installés</li> <li>- les reconnaissances sensorielles sont justes</li> </ul>
--	--	--	--

#### D- Encadrer, piloter et contrôler un chantier après sinistre

Le technicien ou la technicienne d'intervention après sinistre assure l'ouverture du chantier dans le respect des horaires prévus par l'entreprise et ou le sinistré.

Il/elle rend compte, de l'avancement du chantier, des difficultés, des imprévus... au sinistré et aux différents intervenants.

Il/elle documente les interventions effectuées, rédige les rapports de chantier bien souvent avec l'utilisation d'outils numériques et communique avec son responsable.

Il/elle propose des solutions en cas de situations imprévues et informe son responsable.

Il/elle transmet des solutions et des techniques de décontaminations aux agents de son équipe.

Il/elle leur montre les méthodes et les pratiques adaptées, transmet ses compétences.

Il/elle contrôle leurs activités, leurs pratiques et leurs résultats.

Il/elle leur transmet les consignes et actions à réaliser.

Il/elle détecte les besoins en formation.

Il/elle réalise un contrôle global et précis du résultat d'un chantier, relève les imperfections et les différences avec le prévisionnel et informe le sinistré.

Il/elle annoté et commente les différences sur les documents de fin de chantier.

Il/elle prend en compte les écarts et les éventuelles insatisfactions ou contestation du sinistré, argumente et propose des solutions.

Il/elle réalise un repli de chantier.

Il/elle réalise un inventaire des véhicules et stocks de produits, consommables et matériels après une fin de chantier.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>D – Encadrer, piloter et contrôler un chantier après sinistre et assurer le relationnel avec les différents intervenants</b>	Savoir faire preuve de discrétion et de courtoisie Faire respecter les procédures d'hygiène et de sécurité à toutes les personnes intervenant sur le chantier Établir un rapport de confiance avec un sinistré Adopter les bonnes attitudes face à un sinistré en situation de stress ou de désarroi. Savoir communiquer et rendre compte Maîtriser la communication professionnelle orale et écrite Gérer son stress Savoir réagir face à des situations exceptionnelles Savoir lire, comprendre et remplir les différents documents liés à l'activité Maîtriser les outils numériques (Word, excel, outils de suivi de chantier, outils collaboratifs professionnels, outils de veille)	Epreuve orale de mise en situation sous forme de jeu de rôle  Le jury et le candidat se livrent à un exercice de simulation : réunion/bilan de fin de chantier  - les membres du jury prennent un rôle différent (agent en restauration après sinistre, sinistré, responsable d'interventions après sinistre). - la réunion est menée à partir d'une contestation/insatisfaction de la part d'un membre de la réunion.	Durée de l'épreuve : 30 mn  - le sens de l'écoute est vérifié - l'attitude est professionnelle - le stress est géré - les questions sont pertinentes - les explications et les argumentations sont claires et synthétiques - le candidat prend des notes et propose des solutions appropriées

	<p>Savoir réaliser un contrôle sur SNA (salissures non adhérentes) et SA (salissures adhérentes)  Savoir réaliser le contrôle de résultat de sauvetage  Savoir réaliser un contrôle de repli de chantier  Savoir réaliser un contrôle de stock et de matériel  Transmettre des consignes claires à une équipe d'agents d'intervention  Gérer les compétences et les comportements des membres de l'équipe  Transmettre ses compétences à un agent d'intervention  Accompagner et conseiller un agent sur ses pratiques professionnelles  Faire respecter les normes, procédures et protocoles sur un chantier  Contrôler le travail de son équipe  Organiser et coordonner l'activité des agents d'intervention</p>	<p><u>Evaluateur(s)</u> : <i>jury de professionnels</i></p> <p>Rapport d'activité</p> <p><u>Evaluateur(s)</u> : <i>Intervenant/formeur</i></p>	<p>- le candidat explique et transmet des consignes claires à « l'agent en restauration après sinistre »  - la discussion intègre le vocabulaire métier expliqué  - le candidat maîtrise l'utilisation des outils numériques  - le candidat recadre le débat et gère le temps imparti  - les questions sont pertinentes</p> <p>Dossier constitué par le candidat</p> <p>Critères d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- expression écrite</li> <li>- orthographe</li> <li>- qualité du rapport</li> <li>- pertinence du sujet ou de la démonstration</li> <li>- présentation (outil traitement de texte)</li> </ul>
--	---	--	--